



PROGRAMME DE FORMATION BILAN DE COMPETENCES : CAP CONFIANCE EN SOI

DUREE : 24 HEURES

16 heures d'entretiens individuels avec votre consultant et 8 heures de travail personnel

Date de mise à jour : 21/05/2024

OBJECTIFS OPERATIONNELS VISES / COMPETENCES VISEES

- **O1. Objectif 1** : Explorer et valoriser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et motivations
- **O2.** Définir 1 ou plusieurs projets professionnels en corrélation avec les besoins socio-économiques de votre territoire d'activité et de votre bassin de vie et, le cas échéant, 1 projet de formation pour y aboutir
- **O3.** Utiliser vos atouts comme instrument de négociation pour 1 emploi, 1 formation ou 1 évolution de carrière

CONTENU DE LA FORMATION

1 Phase préliminaire

- Analyser le contexte et identifier vos besoins pour déterminer le format le plus adapté. Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan
- Vérifier que le bénéficiaire est volontaire pour réaliser son bilan notamment si ce bilan est prescrit et cofinancé par l'entreprise

2. Phase d'investigation

Identifier vos aptitudes et atouts, vos motivations et centres d'intérêts et vos valeurs

- Mise en lumière à travers le test Strong de vos caractéristiques personnelles, vos aspirations profondes, vos conditions d'épanouissement professionnel, vos atouts, vos axes d'amélioration, votre vision du monde, votre style de délégation, vos aptitudes à manager, votre relation avec les collègues
- Questionnaire à choix multiples et jeu de cartes pour définir vos valeurs, vos activités et environnements de prédilection
- Formalisation de votre autoportrait pour définir la manière dont vous vous percevez
- Vous guider pour obtenir des regards extérieurs et la perception que les autres ont de vous, afin de vous permettre d'ancrer vos forces et de favoriser l'estime de vous

Sortir de votre zone de confort étape par étape

- Questionnement pour lever les freins sur le changement
- Définir votre zone de confort et d'inconfort pour trouver la ligne médiane
- Analyser vos peurs et les transformer en moteurs pour explorer des pistes et environnements nouveaux
- Elargir le champ des possibles grâce au test Strong, à vos idées et à l'exploration des métiers
- Recherches d'informations sur les métiers, le marché de l'emploi, les formations, les besoins socio-économiques de votre territoire d'activité et de votre bassin de vie
- Suivi sur un tableau de bord pour choisir 1 ou 2 pistes prioritaires
- Déterminer des objectifs progressifs pour l'étude de faisabilité

Etudier la faisabilité d'une à 3 pistes

- Mise en relation avec le réseau du consultant, faciliter les rencontres avec les professionnels des pistes et environnements envisagés
- S'appuyer sur les éléments recueillis pour dresser une liste de possibilités, faire un choix avisé et mettre en place un plan d'action et/ou un plan de formation
- Conseil sur les dispositifs de financement formation, aide au choix de la solution la plus appropriée, si besoin
- Recherches d'organismes de formation, rencontres et sélection de celle la plus en adéquation avec votre vie
- Prise de conscience du chemin parcouru et des résultats sur la confiance en soi



Explorer vos compétences pour les valoriser et constater les transferts sur d'autres métiers et environnements

- Identification des étapes de votre parcours et rédaction de vos savoir-faire professionnels et personnels
- Formaliser votre capital compétences par domaines pour constater les transferts sur votre projet

3. Phase de conclusion

- Visualisation positive de votre projet pour vous conditionner à la réussite
- Identifier vos atouts et points de vigilance sur votre projet.
- Présenter votre projet à un professionnel afin de recueillir un regard extérieur
- Réfléchir, échanger et formaliser le plan d'action après le bilan pour atteindre l'objectif professionnel défini
- Rédaction d'1 synthèse écrite par le consultant et des résultats détaillés, présentation au bénéficiaire pour validation

4. Suivi

- Point sur la situation 6 mois après la fin du bilan : conseils au cas par cas
- Assistance téléphonique (et par mail) gratuite pendant 1 an

MODALITES D'EVALUATION ET FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

- **EO1** : Evaluation de l'Objectif 1 : Formalisation dans vos livrets personnels
- **EO2** : Formalisation dans vos livrets personnels
- **EO3** : Rédaction de la synthèse, validation par le bénéficiaire
- **Délivrance d'1 certificat de réalisation à l'issue de la formation**

PROFIL INTERVENANTE ET CONTACT

- Corinne Jeanneau est fondatrice de la structure Armony Coaching & Formations et Consultante senior. Spécialisée en gestion des carrières et communication positive, elle forme des salariés et agents de la fonction publique sur les thématiques du management, du développement personnel, et de la qualité de vie au travail.
- Une expérience de 29 ans sur l'agglomération d'Angers, dont 11 ans en tant que salariée et 18 ans à son compte, lui a permis de vivre différentes transitions : licenciement économique, formations, reconversion, création d'entreprise... Elle est donc à même de comprendre la situation d'un dirigeant, comme d'un salarié ou demandeur d'emploi et de vous accompagner dans ces changements.
- Son réseau de professionnels ou sa méthode lui permet de faciliter la mise en relation avec ses bénéficiaires pour les enquêtes métiers.
- Diplômée du Master RH, option communication, management, gestion de projets, elle se forme régulièrement, notamment aux outils de la psychologie moderne : accompagnement au changement Palo Alto, PNL, Hypnose conversationnelle, Assertivité.... Ces outils lui permettent d'aider les personnes qu'elle accompagne

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

- Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail.
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État
- LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences
- Les 3 conditions à remplir : 1. Faire réaliser le bilan de compétences par un organisme agréé, extérieur à son entreprise. 2. Le bilan de compétences doit comporter 3 phases. 3. Signer une convention avec l'organisme prestataire



FINANCEMENTS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Financement par Compte personnel de formation CPF, pour les demandeurs d'emploi. Pour les salariés, hors temps de travail, l'employeur n'a pas à être informé.
- Financement par le CPF, pendant le temps de travail, le salarié demande l'accord préalable de l'employeur selon les règles propres au CPF.
- Financement par l'ANFH pour les agents de la fonction publique hospitalière, pendant le temps de travail, le salarié demande l'accord préalable de l'employeur selon les règles propres au dossier ANFH. Le bénéficiaire peut aussi choisir de le faire sur son temps personnel, en toute indépendance, sans l'accord de l'employeur
- Financement par le plan de développement de compétences à la charge de l'employeur : avec obligatoirement le consentement du salarié, 1 convention tripartite, 1 délai de 10 jours pour que le salarié fasse connaître son acceptation. L'absence de réponse du salarié vaut refus, qui ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement
- Financement par le congé de reclassement
- Modalités d'accès : Sur demande d'un rendez-vous gratuit préalable au bilan
- Délais d'accès au BDC en cas de financement par le CPF "mon compte formation" : 15 jours en moyenne
- Délais d'accès au BDC en cas de financement par "le plan de développement des compétences" : 1 mois environ
- Délais d'accès au BDC en cas de financement par "l'ANFH" : 2 mois en moyenne à partir de l'envoi du dossier

PUBLIC, PREREQUIS, CONSEILS PRATIQUES, LIEU, DATES, NOMBRE DE PARTICIPANTS, TARIF

- Public : salariés, TNS travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, agents de la fonction publique, cadres et non cadres
- Prérequis : aucun
- Conseils pratiques : accès à 1 ordinateur et internet de chez vous ou gratuitement sur réservation au Centre de Bilan de Compétences
- Lieu : BGE 56 rue Albert Camus 49800 Trélazé, en présentiel ou à distance en visio-conférences
- Dates : selon calendrier prévisionnel à convenir
- Nombre de participant : 1 avec des entretiens en présentiel ou en visio-conférence selon besoin
- Tarif : **1990 €** net de taxe, non assujetti à la TVA, en présentiel ou à distance

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Selon votre handicap, contactez-nous pour 1 étude personnalisée.

Référente handicap Corinne JEANNEAU
Tél : 06 79 92 72 10

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Ecoute et échange avec le consultant, prise de conscience
- ✓ Utilisation de la PNL pour faciliter la communication
- ✓ Respect des règles de déontologie du cabinet
- ✓ Posture du consultant : Accompagnateur, guide, aide. Le consultant propose différents outils que vous avez la possibilité de refuser, puisque c'est vous l'acteur de votre bilan
- ✓ Moyens : QCM, tests de personnalité, exercices ludiques et créatifs
- ✓ Possibilité de créer un accès en ligne sur la plateforme accessible 24H/24 ET 7J/7
- ✓ Gage de qualité : certification Qualiopi pour les bilans de compétences

